



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Haïti : ASFC préoccupée par des atteintes à l'intégrité des avocat.es à Port-au-Prince et au libre exercice de leur profession

Port-au-Prince, le 5 novembre 2018. Avocats sans frontières Canada (ASFC) est préoccupée par des atteintes à l'intégrité physique des avocat.es de Port-au-Prince qui ont été commises par des policiers en octobre dernier.

Selon les informations obtenues, un avocat a été agressé au Tribunal de première instance de Port-au-Prince par un responsable de la Police nationale d'Haïti (PNH) le 9 octobre 2018. D'autres actes de violence ont aussi été répertoriés dans la capitale le 4 octobre contre trois membres du Barreau de Port-au-Prince.

Selon Pascal Paradis, directeur général d'ASFC, « *l'exercice de la profession d'avocat.e libre et sans entrave est une condition essentielle de l'accès à la justice des personnes en situation de vulnérabilité et du bon fonctionnement du système judiciaire* ».

En vertu des [Principes de base relatifs au rôle du barreau](#), adoptés par les Nations Unies en 1990, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les avocats « puissent s'acquitter de toutes leurs fonctions professionnelles sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue ». Ces principes rappellent également que l'État est tenu de protéger les avocat.es lorsque leur sécurité est menacée dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces actes ont été dénoncés dans une résolution de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince le 26 octobre 2018. ASFC condamne ces violences et souhaite que des enquêtes transparentes soient menées, que leurs auteurs soient jugés conformément aux lois en vigueur et que des mesures soient prises pour garantir la protection et la sécurité des avocat.es ainsi que le bon fonctionnement du système judiciaire.

– 30 –

À propos d'ASFC: Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. Active dans plusieurs pays depuis 2002, ASFC travaille en Haïti depuis 2006 à renforcer la lutte contre l'impunité et l'accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains. Voir www.asfcanada.ca.

Contact presse :

Noster, Taïna, agente de plaidoyer et de communication

Taina.noster@asfcanada.ca